

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze octobre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des Fêtes - 3 rue de la Barre - 71 160 DIGOIN, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 8 octobre 2024.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2024\_080 - FINANCES DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL**

Depuis le vote des budgets primitifs du 11 décembre 2023 et des budgets supplémentaires du 1<sup>er</sup> juillet 2024, il est nécessaire d'augmenter des crédits en dépenses et en recettes du chapitre 041 (opérations patrimoniales).

En 2019, une avance de 2 400 € sur la marché 19CC03 (signalétique randonnée) a été versée à la Société PIC BOIS. Cette avance a fait l'objet d'une récupération financière en 2019 suite à une déduction sur une facture de travaux mais n'a pas fait l'objet du jeu d'écriture comptable transférant la dépense du compte 238 (avance) au compte de travaux 2152 (installations de voirie).

A la demande du SGC Charolais Brionnais, il convient donc en 2024 de prévoir l'opération budgétaire suivante au chapitre d'ordre budgétaire 041 (Opérations patrimoniales) :

- Mandat au 2152-041 € pour 2 400 € (inventaire n°LGC19-2152-2)
- Titre au 238-041 € pour 2 400 € (inventaire n°LGC19-238-2)

Or, à ce jour, les crédits du chapitre 041 sont insuffisants. Le solde disponible étant de 1 179,12 € en dépenses et en recettes, il est donc proposé au Conseil communautaire d'augmenter ce chapitre à hauteur de 1 500 € en dépenses et 1 500 € en recettes.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°DEL2023\_135 en date du 11 décembre 2023 portant approbation des budgets primitifs 2024,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°DEL2024\_051 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024 portant approbation des budgets supplémentaires 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 24 septembre 2024,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 03 octobre 2024,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**- D'approuver la Décision Modificative n°1 du budget principal comme suit :**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-2152-020 : Installations de voirie	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238-020 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 500.00 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	1 500.00 €
<b>Total Général</b>		<b>1 500.00 €</b>		<b>1 500.00 €</b>

- **D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT
Membres présents à la séance : 50	Votants : 62

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Cyrille DUCERF, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Céline BIJON, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Pierre URCISSIN, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Daniel PACAUD, Régis GAUTHERON, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Frédéric ALEVEQUE, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Elodie HENRY, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

André ACCARY à Gérald GORDAT, Catherine CLERGUÉ à Elisabeth PONSOT, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Aurore PERRIER à Pierre BERTHIER, Edith TERRIER à Daniel BERAUD, Emmanuel REY à Anne DEGRANGE, Pascal LOPES DE LIMA à Jacky COMTE, Jean-Marc NESME à Michel TRAVELY, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Patrick PAGÈS à Paul DUMONTET

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Louis ACCARY, Annie BOISSARD, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Jean ETAIX, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Aurelie MANTOUE, Didier ROUX

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 14 octobre 2024  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
Président du Grand Charolais